



SOMMAIRE

Page 1
Le mot du Président
Quantités de déchets collectés en 2022

Page 2
Des bacs jaunes pour faciliter le tri !
dès le 01/01/2024
Organisation de la mise en place
des bacs jaunes

Page 3
Nouvelles fréquences de collecte
Mise en place de la nouvelle
fréquence de collecte des déchets

Page 4
Le tri des emballages en verre
Information déchèterie
Les huiles de vidanges

Feuille
Que faire des objets en bon état que je
n'utilise plus ?
Les Rendez-Vous Récup' 2023
Tri à la source des biodéchets :
le territoire se prépare à tous
les niveaux !

Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

2023 sera pour notre syndicat **une année très importante avec le renouvellement de nos marchés de collectes et le lancement des travaux de rénovation de la déchèterie** de NOGENT-LE-ROTROU.

Ces nouveaux marchés de collectes entraîneront des changements importants.

Le SICTOM mettra en place, dans les mois à venir, une campagne de communication afin de vous aider à mieux appréhender ces nouvelles consignes.

Dans un contexte difficile et plein d'incertitudes, le SICTOM va, **cette année, investir 1 700 000 euros dans les travaux : réfection de la déchèterie, changements des huisseries du bâtiment administratif...**

Une partie de ces investissements sera financée par notre résultat de l'année 2022, ainsi qu'une subvention de l'état, et nous aurons recours à un emprunt pour le solde de ces travaux.

Malgré des dépenses de fonctionnement qui augmenteront très sensiblement, surtout en ce qui concerne tous les marchés de collectes et de transport, le Bureau Syndical a, lors de sa réunion du 03 mars 2023, décidé de **maintenir au niveau actuel les taux de la TEOM**. Les usagers subiront cependant l'actualisation des bases locatives qui sur l'année 2023 devraient augmenter de près de 7%.

Si nos recettes liées aux reventes des matériaux ont, en 2022, fortement progressé, il ne faut pas oublier que **plus nous trions, plus notre tri est de qualité, plus nous recevons de soutiens financiers des éco organismes**.

Continuons à bien trier et diminuons le contenu de notre poubelle noire.

Bien cordialement,

Le Président du SICTOM
de Nogent-le-Rotrou,

JEAN CLAUDE DORDOIGNE

→ Quantités de déchets collectés en 2022

En 2022, le SICTOM a collecté **19 862 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)**. Cela représente **625 kg par habitant**.

→ **Baisse de 6 % des ordures ménagères collectées** entre 2021 et 2022. Ce résultat traduit une **belle réduction de la quantité de déchets produits**.

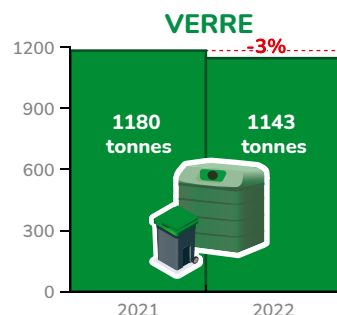
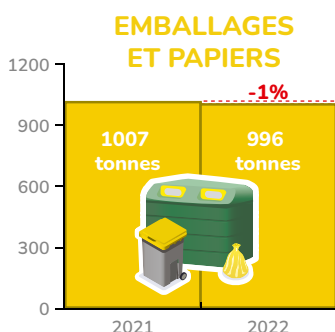
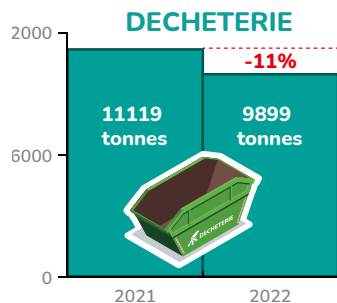
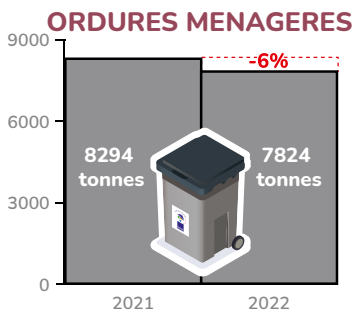
Cependant, une **meilleure participation** reste possible pour **mieux valoriser les 67% des déchets recyclables**

qui se trouvent encore dans la poubelle noire (cf. Journal n°28).

→ **Légère baisse des tonnages d'emballages, du papiers et du verre.**

→ **Diminution des tonnages collectés en déchèteries.**

Ces variations s'expliquent par **un changement des habitudes de consommation des habitants** grâce à la **prévention, la réutilisation, la réparation et le réemploi**.



BRAVO !
CONTINUONS À RÉDUIRE
NOS DÉCHETS



Pour tout renseignement,
veuillez contacter :

LE SICTOM

Siège : 44 rue Villette Gâté
Bureaux : 30 Rue Doullay
28400 NOGENT-LE-ROTROU

Tel. : 02 37 29 68 56

www.sictom-nogentleotrou.fr

Du nouveau :
La poubelle jaune arrive chez les habitants du SICTOM



→ Des bacs jaunes pour faciliter le tri dès le 01/01/2024

Tous les habitants du SICTOM disposeront, à partir de janvier 2024, d'une collecte des emballages et des papiers en porte-à-porte. Vous disposerez d'un

bac à couvercle jaune dans lequel vous pourrez déposer vos emballages et papiers. Vous pourrez plus facilement trier vos déchets.

Pourquoi tout le monde passe au bac jaune ?

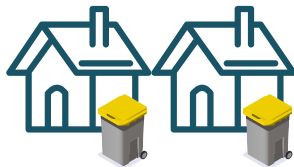


La collecte des emballages ménagers s'effectue actuellement en apport volontaire (colonnes de tri), sauf dans la partie agglomérée de Nogent et de Margon, où la collecte en porte-à-porte des emballages et papiers est effectuée avec des sacs jaunes tous les mercredis.

Avec l'arrivée des nouvelles consignes de tri, en juillet 2022, tous les emballages se trient. Ces déchets prennent plus d'espace, tandis que la quantité d'ordures ménagères (à jeter dans les bacs noirs) diminue. Pour offrir un service plus adapté aux besoins de ses usagers et faciliter le tri, le SICTOM va collecter les emballages et papiers en porte-à-porte en bacs jaunes.

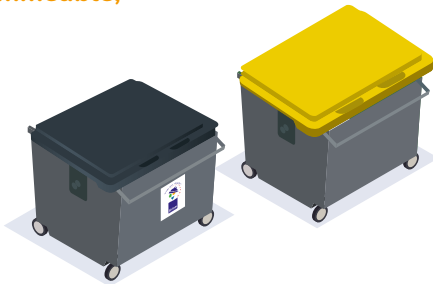
Qui est concerné ?

Des bacs à couvercle jaune pour le tri seront mis à disposition de chaque usager disposant d'un bac noir pour les ordures ménagères.



Que se passe-t-il si j'habite dans une impasse, dans un immeuble, ou dans un lieu-dit ?

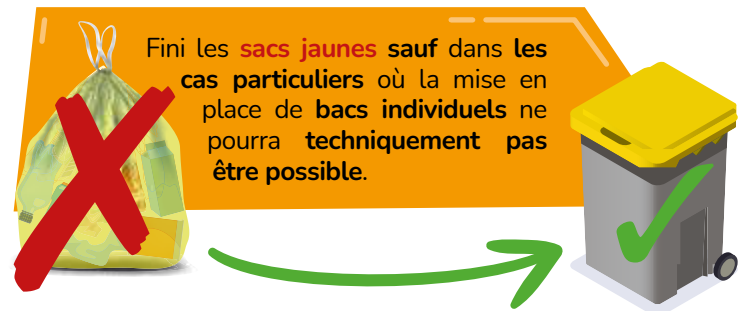
Si vous disposez d'un bac collectif noir vous aurez également un bac collectif jaune.



Le système de collecte en bacs sera harmonisé pour tous

Est-ce qu'on utilisera toujours des sacs jaunes ?

Si vous bénéficiez déjà de la collecte des emballages ménagers en porte-à-porte en sacs jaunes, ils seront remplacés par un bac à couvercle jaune.



Fini les sacs jaunes sauf dans les cas particuliers où la mise en place de bacs individuels ne pourra techniquement pas être possible.

→ Organisation de la mise en place des bacs jaunes

Le SICTOM a mandaté une société pour effectuer une enquête de dotation de bacs jaunes auprès des habitants du territoire.

L'enquête se déroulera du 2 mai au 14 juillet 2023.

Vous recevrez un courrier d'information dans votre boîte aux lettres. Si vous n'êtes pas présents lors du passage des enquêteurs, vous pourrez répondre à l'enquête via le lien suivant:

<https://enquetebac.esse.com/sictomnogent/>

Nous en profiterons pour réajuster la taille de votre poubelle noire qui sera munie d'une puce d'identification en prévision du passage à la tarification incitative

Quand vais-je recevoir mon bac jaune ?

Distribution à partir d'octobre 2023.

Début de la collecte en janvier 2024

Les consignes de collecte du bac jaune vous seront indiquées dans notre prochain journal (octobre 2023).



Quel sera le volume de mon bac ?

Le volume du bac sera déterminé en fonction de la production de déchets et du nombre de personnes résidant dans le foyer.

Attention, la poubelle jaune ne devra être présentée à la collecte qu'à compter du 1^{er} janvier 2024
Elle ne sera pas vidée avant cette date.

Les colonnes à emballages seront conservées pour les résidences secondaires.





Leur nombre sera réduit de moitié

→ Nouvelles fréquences de collecte

Attention changement à partir 1^{er} janvier 2024

À compter du **1^{er} janvier 2024**, une nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères entre en vigueur.

Collecte des ordures ménagères et des emballages et papiers

	NOGENT + MARGON Zone agglomérée	Autres communes + écartés de Nogent et Margon
 Bac d'ordures ménagères	1 fois par semaine	1 fois par quinzaine (une semaine sur deux)
 Bac des emballages et papiers	1 fois par semaine	1 fois par quinzaine (une semaine sur deux)

Pourquoi ces changements ?

Ce changement des fréquences de collecte répond à plusieurs constats :

Le tri de tous les emballages et papiers

Depuis le 1^{er} juillet 2022, **tous les emballages se trient**. Cette évolution des consignes de tri permet de **trier davantage de déchets** et ainsi de **réduire le poids et le volume des ordures ménagères**.



En 2022, nous avons trouvé en moyenne **52 kg/hab/an d'emballages** dans la **poubelle noire** qui ne devraient plus s'y trouver si tous les habitants trient correctement.

La baisse constante des tonnages d'ordures ménagères

Depuis 2010, les tonnages d'ordures ménagères baissent. **Si on extrait la majorité des emballages, du papier et des déchets alimentaires** du bac noir, on **parviendra à 140 kg/hab/an** (au lieu de 243 actuellement).

Il s'agit d'un **défi collectif à relever**, certes ambitieux, mais réaliste et atteignable si chacun participe **à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets !**

Limiter la forte augmentation des coûts :

Depuis plusieurs années, les coûts de gestion des déchets pris en charge par le SICTOM augmentent continuellement (**+10% entre 2010 et 2020**) et plus particulièrement ces 2 dernières années (augmentation carburant ...).

L'obligation de trier les biodéchets en 2024

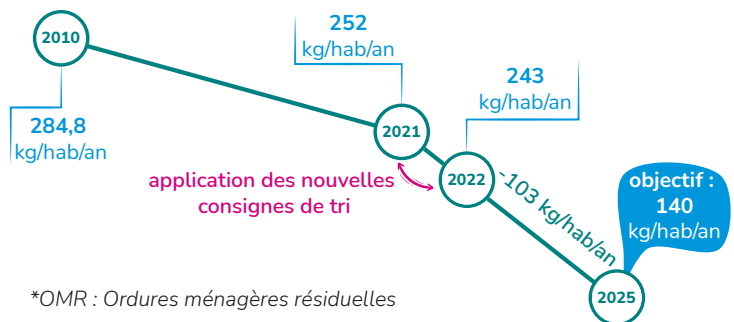
Le tri des biodéchets sera obligatoire pour tous à compter du **1^{er} janvier 2024**. Il permet de continuer à **réduire le poids des poubelles noires**, contribuant ainsi à limiter les coûts de traitement.



En compostant, ce sont des poubelles noires sorties moins souvent, avec moins d'odeurs.

Les déchets compostables représentent environ **102,2 kg/hab/an** de notre poubelle noire dont **47,1 kg/hab/an** de gaspillage alimentaire.

Évolution des tonnages des OMR* sur le territoire de SICTOM de Nogent-le-Rotrou



→ Mise en place de la nouvelle fréquence de collecte des déchets

Les 39 communes du SICTOM sont concernées par ce nouveau rythme de collecte des déchets. Les jours de collecte des déchets seront modifiés sur certaines communes.



Un **calendrier de collecte** vous sera remis au cours du **dernier trimestre de l'année 2023** pour vous informer des jours de collecte sur votre commune et des **consignes de présentation des bacs**.



Les calendriers de collecte 2024 seront disponibles en fin d'année 2023 sur notre site internet :

www.sictom-nogentlerotrou.fr

→ Le tri des emballages en verre

Pas de changement pour le verre. Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les **conteneurs à verre**.



Ces conteneurs sont entièrement dédiés aux emballages en verre.



LES VERRES ACCEPTÉS

Uniquement bouteilles, flacons, et pots, sans bouchon et vidés de leur contenu.



NE DÉPOSEZ PAS

Ampoules et néons



Bouchons, capsules et couvercles



Vitres et pare-brises



Vaisselle en verre



Porcelaine Faïence



Pots de fleurs



→ Information déchèterie

Rénovation de la déchèterie de Nogent-le-Rotrou

Afin de sécuriser l'utilisation de la déchèterie de Nogent-le-Rotrou pour les usagers, améliorer la qualité du service et répondre aux mises aux normes réglementaires, **le SICTOM a entrepris des travaux qui vont générer quelques désagréments pendant une période de 6 à 8 mois à partir du mois de mai 2023..**



Néanmoins, afin de satisfaire les usagers, **nous allons maintenir un service minimum. Les conditions d'accès seront précisées sur notre site internet et à l'entrée du site.**

Pour le bien et la sécurité de tous, nous vous remercions de bien vouloir **respecter les consignes qui seront indiquées par les gardiens.**

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération. MERCI

→ Les huiles de vidange



CYCLEVIA est un éco-organisme pour la filière de récupération et de valorisation des huiles minérales et synthétiques. L'huile usagée est considérée comme déchet toxique et doit être déposée dans un endroit de collecte approprié. Après votre vidange, versez l'huile usagée (huiles

de moteur à combustion, huiles lubrifiantes..) dans le bidon d'origine ou dans une bouteille vide. Ramenez le tout en déchèterie pour que l'huile usagée soit ensuite orientée vers des filières de valorisation adaptée.

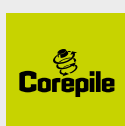


→ Reports de collectes



Les reports de collectes de l'année 2023 sont publiés sur notre site internet : www.sictom-nogentlerotrou.fr

Partenaires pour la réalisation de ce journal



Bulletin et Feuilleton du SICTOM de Nogent-le-Rotrou
Directeur de publication et rédaction : Jean-Claude DORDOIGNE. Images et photos : SICTOM, Citeo, Freepik (licence CC BY-SA), Cyclevia. Avril 2023 n° 29 Dépôt légal à parution. Conception, mise en page et impression : Chevillon Mimety - Sens



→ Que faire d'un objet en bon état que je n'utilise plus ?

Nos déchets sont des ressources ! De nombreux objets en bon état sont trop souvent jetés, alors qu'ils pourraient encore servir. Localement, certains lieux et initiatives facilitent vos démarches pour donner ou vendre ces objets, et pour en acheter. Acheter d'occasion est une manière de préserver l'environnement et de préserver les ressources en eau, en énergie et en matériaux.

Le réemploi et la réutilisation permettent de **prolonger la durée d'utilisation des objets, sans recourir à de nouvelles matières** ; il convient donc de **les privilégier par rapport au recyclage**.



Réemploi : de multiples solutions !

Dons

- entourage, connaissances
- boîte à dons
- associations caritatives : Croix Rouge...
- sites internet spécialisés

Vente

- vide-greniers
- magasins spécialisés
- sites internet spécialisés

Où acheter des objets d'occasion, où en donner ? Les structures mentionnées ci-dessous sont des associations à but non lucratif **ouvertes à tous** sans conditions de revenus. Vous y trouverez des objets du quotidien vendus à petits prix. Vous pouvez également donner vos objets en bon état pour qu'ils soient utiles plus longtemps.

Secours Catholique
85 bis rue Paul Deschanel 28400 Nogent-le-Rotrou
02 37 52 72 48
Vente le jeudi 14h-17h.
Dépôts le 1^{er} jeudi du mois.

Ressourcerie Récup & Co
111 rue Bretonnerie 28400 Nogent-le-Rotrou
06 34 24 35 10
<http://ressourcerie-recupetco.fr>
Dépôts sur RDV si plus de 2 sacs.

La Boîte à Outils
111 rue Bretonnerie
28400 Nogent-le-Rotrou
02 37 52 15 95
<https://laboiteaoutils.blog.wordpress.com>
Appel préalable indispensable

Vélos, matériaux, outils uniquement

La Recyclerie Percheronne
54 rue du G^{al} de Gaulle 28240 Belhomert-Guéhouville
02 37 29 54 84
www.label-emmaus.co/fr/nos-boutiques/la-recyclerie-percheronne
Dépôts sur RDV.

Le Grenier de l'Huisne
8 rue du 4 Septembre
(dépôts : 2 rue du Moulin à Tan)
72400 La Ferté-Bernard
02 85 29 64 93
<https://recyclerie-gdh.fr/>

Retrouvez plus d'informations sur www.sictom-nogentlerotrou.fr/reemploi



→ Les Rendez-Vous Récup' 2023

Retrouvez plus d'informations et le programme sur www.les-rdv-recup.fr

Voici les dates des prochaines animations organisées par l'équipe des Rendez-Vous Récup' (l'Espace de Vie Sociale de Nogent-le-Rotrou, La Boîte à Outils, la Ressourcerie Récup&Co et le SICTOM), à **Nogent-le-Rotrou** :

- **Mercredi 10 mai** : fabrication de soliflores de 14h à 17h à la ressource.
- **Samedi 13 mai** : Café Réparation de 14h à 17h à La Boîte à Outils (1)
- **Samedi 27 mai** : Salon low-tech et artisanat récup' ! de 10h à 18h dans la cour 111 rue Bretonnerie
- **Samedi 3 juin** : Café Couture de 14h à 17h à La Boîte à Outils (2)
- **Mercredi 14 juin** : promenade biodiversité départ à 14h. Inscription au 02 37 52 98 65 (Espace de Vie Sociale)
- **Samedi 8 juillet** : Café Réparation de 14h à 17h à La Boîte à Outils (1)
- **Vendredi 25 août** : Apéro-concert et ciné en plein air de 18h à minuit dans la cour 111 rue Bretonnerie
- **Mercredi 20 septembre** : Contrôle technique de vélos et initiation à la mécanique cycles de 10h à 17h à La Boîte à Outils (2)
- **Samedi 23 septembre** : Café Couture de 14h à 17h à La Boîte à Outils (2)
- **Mercredi 27 septembre** : Des vêtements en pagaille ! de 14h à 18h dans la cour 111 rue Bretonnerie (1)
- **Samedi 30 septembre** : Café Réparation de 14h à 17h à La Boîte à Outils (2)

(1) infos au 02 37 29 22 27 (SICTOM)
(2) infos au 02 37 52 15 95

→ Tri à la source des biodéchets : le territoire se prépare à tous les niveaux !



Les biodéchets sont des résidus de matière organique, issus de la cuisine ou du jardin. Ils sont riches en éléments nutritifs. **Nourrissage des animaux, paillage, compostage : valorisons nos biodéchets, plutôt que de les incinérer !**

Le tri à la source des biodéchets, et leur valorisation organique favorisant un retour au sol, sera obligatoire à partir du 31/12/2023. (Loi AGECE du 10/02/2020 et cadre réglementaire de l'Union Européenne.)

Pour réduire leurs poubelles et pour profiter des atouts de leurs biodéchets, de **nombreux acteurs du territoire ont d'ores et déjà adopté ces alternatives.**

Faisons le point sur les pratiques sur le territoire du SICTOM :

1 foyer sur 3 valorise ses biodéchets !



Mais aussi...



20 établissements scolaires de tous niveaux



5 EHPAD



12 entreprises et associations



11 cimetières



Témoignage

Robert D., Nogent-le-Rotrou

« Nous mettons nos déchets de cuisine dans un seau, que nous vidons deux fois par semaine. Dans le composteur je mets aussi les tontes de pelouse (que j'utilise aussi pour pailler le potager), les brindilles et les branches de bois mort, les feuilles mortes.

Le composteur est en 2 compartiments que j'ai fabriqués : l'un reçoit les apports 'quotidiens', tandis que l'autre se repose. Début mars, je récolte le compost qui a mûré un an, ce qui libère l'espace pour mes déchets de l'année suivante, et ainsi de suite. Je tamise une partie du compost pour avoir du terreau fin pour les semis. Je répartie le reste sur le potager, que je griffe pour que la terre soit aérée et prête à recevoir mes plantations.

Je n'ai jamais eu de souci pour gérer mon composteur. L'humidité se régule bien. J'ai juste besoin du seau pour les déchets de la cuisine, et d'une fourche pour l'entretien courant. »



Rejoignez le mouvement !

- Vous cuisinez des fruits et légumes, même occasionnellement ?
- Vous avez un jardin, même juste en pelouse ?
- Vous habitez en appartement, avec ou sans accès à un espace vert ?
- Vous venez régulièrement dans votre résidence secondaire ?

Si vous vous reconnaissez dans au moins un de ces critères, **vous êtes concerné·e !**

Alimentation animale ou (lombricompostage) : des solutions existent pour les situations de chacun.



345 L
10 €



620 L
15 €

Parlez-en avec nous lors des **permanences** du SICTOM, en nous appelant au **02 37 29 22 25** ou en consultant notre site www.sictom-nogentlerotrou.fr/composter

Le SICTOM vous accompagne pour l'achat d'un **composteur à petit prix.**

Des **événements** sont organisés régulièrement sur le territoire du SICTOM, pensez à regarder notre **agenda** et suivez-nous sur Facebook !